



## PLAN DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ (« DPA »)

### COMMENT FONCTIONNE LE PLAN

Vous autorisez la Financière General Motors du Canada Ltée, opérant en tant que La Financière GM et La Financière Cadillac, à effectuer des retraits automatiques pour les paiements contractuels d'un compte bancaire sélectionné par vous aux dates de paiement approuvées pendant la durée de votre contrat. Le dernier paiement peut être supérieur ou inférieur au paiement prévu en fonction de votre échéancier. Vous recevrez un préavis si le montant du paiement final est supérieur à 25 % du montant du paiement contractuel.

### COMMENT CONFIGURER

Remplissez la section Autorisation de débit préautorisé (« DPA ») de ce formulaire et retournez le formulaire dûment rempli accompagné d'un des documents justificatifs suivants:

- Un chèque non signé avec « ANNULÉ » écrit à l'encre sur le devant ou,
- Un formulaire de créance préautorisé dûment rempli de votre institution financière fournissant les informations de votre compte

Envoyez la documentation remplie et signée à la Financière Cadillac :

**Par La Poste** Financière Cadillac  
2001, avenue Sheppard Est  
bureau 600, Toronto, ON, M2J 4Z8

**Par courriel** [conciergecanada@cadillacfinancial.com](mailto:conciergecanada@cadillacfinancial.com)

### QUAND LE PLAN ENTRERA EN VIGUEUR

Après réception de la documentation complétée, environ 10 jours sont nécessaires pour établir ce service auprès de votre banque.

### QUAND LE PLAN PRENDRA FIN

Si vous déclarez faillite ou si votre compte est remboursé, votre participation au plan cessera automatiquement.

### ANNULER

Pour annuler votre participation au Plan, veuillez appeler notre équipe de concierges Cadillac au 1-888-816-0004. Votre demande d'annulation doit être reçue au moins 10 jours avant la date de votre paiement pour assurer l'annulation. Pour obtenir un exemple de formulaire d'annulation, ou pour plus d'informations sur votre droit d'annuler un accord de DPA, contactez votre institution financière ou visitez [www.paiements.ca](http://www.paiements.ca). Si vous annulez votre participation au Plan, vous êtes alors tenu de verser votre paiement au plus tard à la date d'échéance qui vous a été assignée.

### QUESTIONS

Si vous avez des questions concernant ce plan, veuillez communiquer avec notre équipe de concierges Cadillac au 1-888-816-0004.

LA PARTICIPATION AU PLAN EST VOLONTAIRE ET NON UNE CONDITION À UNE PROLONGATION DE CRÉDIT PAR LA FINANCIÈRE GENERAL MOTORS DU CANADA, LTD.  
----- Détachez et conservez la moitié supérieure pour vos dossiers. -----

## AUTORISATION DÉBIT PRÉAUTORISÉ (« DPA »)

Nom du ou des acheteurs :			Numéro de compte :
Adresse :	Ville :	Province :	Code Postal :

Cette autorisation est fournie dans le cadre du paiement des sommes dues en vertu du numéro de compte identifié ci-dessus (le « Contrat »). Les titulaires de compte soussignés (« vous » et « votre ») autorisent par la présente la Financière GM en son propre nom ou en tant qu'agent de tout cessionnaire à effectuer des retraits de votre compte bancaire indiqué sur le « chèque annulé » ci-joint ou de tout autre compte bancaire que vous peut indiquer à la Financière GM de temps à autre (le « compte ») pour : (i) le montant de chaque paiement dû en vertu du contrat à la date d'échéance du paiement ou peu après (chacun, une « date de débit prévue ») comme indiqué dans le contrat; et (ii) tout autre montant qui peut devenir exigible en vertu du Contrat de temps à autre (y compris, sans limitation, les intérêts sur les montants en souffrance, les frais de défaut et les frais sans provision) à la prochaine Date de débit prévue. Vous comprenez que le retrait pour le dernier paiement peut être supérieur ou inférieur au paiement prévu, selon le calendrier de paiement. Si votre date de débit prévue tombe une fin de semaine ou un jour férié, vous acceptez que la Financière GM débite le compte le jour ouvrable suivant ou peu après. Vous reconnaissez que la Financière GM peut communiquer avec vous pour obtenir une autorisation distincte pour tout retrait à une date qui n'est pas une date de débit prévue. Si un débit est refusé par votre banque pour quelque raison que ce soit, vous acceptez que la Financière GM soit en droit d'émettre un autre débit en remplacement du débit refusé.

Cette autorisation restera en vigueur jusqu'à ce que la Financière GM ait reçu de votre part une confirmation écrite de sa modification ou de sa résiliation. Vous pouvez annuler cette autorisation moyennant un préavis écrit de dix (10) jours à la Financière GM avant la prochaine date de débit prévue ; cependant, vous demeurez obligé de payer à la Financière GM tous les montants dus ou dus en vertu du contrat. Vous pouvez obtenir un modèle de formulaire d'annulation ou de plus amples renseignements sur votre droit d'annuler cette entente de DPA auprès de votre institution financière ou en visitant [www.paiements.ca](http://www.paiements.ca).

Vous disposez de certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à cette autorisation de DPA. Par exemple, vous avez le droit de recevoir un remboursement pour tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas conforme à cette autorisation de DPA. Pour plus de renseignements sur vos droits de recours, vous pouvez communiquer avec votre institution financière ou visiter [www.paiements.ca](http://www.paiements.ca).

Vous consentez à la divulgation à la Financière GM et à l'institution financière de la Financière GM de tout renseignement personnel relatif au compte. **La Financière GM peut céder cette autorisation à une autre personne ou entité sans vous en aviser, à moins qu'un avis ne soit requis par la loi. Vous comprenez que la Financière GM ne vous avisera pas à l'avance de tout retrait et vous acceptez de renoncer à toutes les exigences de notification préalable à l'égard de tous les retraits à effectuer en vertu de cette autorisation.**

### VEUILLEZ COMPLÉTER LES INFORMATIONS SUIVANTES

CATÉGORIE DPA :  Personnelle  Commerciale

IMPRIMER LE NOM : \_\_\_\_\_

IMPRIMER LE NOM : \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE AUTORISÉE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE AUTORISÉE \_\_\_\_\_

LE(S) NOM(S) SUR LE COMPTE DOIVENT ÊTRE ACHÉTEUR OU CO-ACHÉTEUR COMME INDIQUÉ SUR LE CONTRAT. TOUS LES DÉPOSANTS DOIVENT SIGNER SI PLUSIEURS SIGNATURES SONT REQUISES. VEUILLEZ JOINDRE UN CHÈQUE EN BLANC NON SIGNÉ AVEC « ANNULÉ » ÉCRIT.

GM Financial Canada Leasing Ltd./Société de location GM Financial Canada Ltée Une filiale de General Motors Financial of Canada, Ltd./  
Financière General Motors du Canada Ltée. (GMFCL) Opérant en tant que La Financière GM et La Financière Cadillac, des appellations commerciales de GMCL  
2001, avenue Sheppard Est • bureau 600 • Toronto • Ontario • M2J 4Z8 • Téléphone 1-888-816-0004 • [cadillacfinancial.ca](http://cadillacfinancial.ca)